

Hyloris publiera ses résultats semestriels 2021 le 4 août 2021

Liège, Belgique – 27 juillet 2021 – Hyloris Pharmaceuticals SA (Euronext Bruxelles: HYL), une société biopharmaceutique spécialisée engagée à répondre aux besoins médicaux non satisfaits en réinventant les médicaments existants, annonce aujourd'hui qu'elle organisera une conférence téléphonique et un audio webcast le mercredi 4 août 2021 à 15u00 pour présenter ses résultats financiers semestriels 2021 et faire le point sur l'activité. La présentation sera suivie d'une session de questions-réponses en direct.

Le webcast est accessible sur la page <u>Événements</u> du site Web de la société ou en cliquant <u>ici</u>. Pour participer à la session de questions-réponses, veuillez composer l'un des numéros suivants, dix minutes avant le début du webcast en direct :

Belgique +32 2 79 338 47 France +33 1 70 700 781 Pays-Bas +31 20 795 6614 Royaume-Uni +44 2071 928 338 États-Unis +1 646 741 3167

Code de confirmation: 2687826

À la suite de la conférence téléphonique, une rediffusion du webcast sera disponible sur la page des <u>événements</u> du site Hyloris.

À propos de Hyloris Pharmaceuticals

Hyloris est une société biopharmaceutique spécialisée qui se concentre sur l'innovation, la réinvention et l'optimisation des médicaments existants pour répondre à des besoins de santé importants et apporter des améliorations pertinentes aux patients, aux professionnels de la santé et aux payeurs. Hyloris a construit un large portefeuille breveté de 13 médicaments à valeur ajoutée reformulés et réutilisés qui ont le potentiel d'offrir des avantages significatifs par rapport aux alternatives disponibles. Deux produits sont actuellement commercialisés avec des partenaires : Sotalol IV pour le traitement de la fibrillation auriculaire et Maxigesic® IV, un traitement de la douleur postopératoire non opioïde. La stratégie de développement de la Société se concentre principalement sur la voie réglementaire 505(b)2 de la FDA, qui est spécifiquement conçue pour les produits pharmaceutiques pour lesquels la sécurité et l'efficacité de la molécule ont déjà été établies. Cette voie peut réduire la charge clinique requise pour mettre un produit sur le marché, raccourcir considérablement les délais de développement et réduire les coûts et les risques. Hyloris est basée à Liège, en Belgique. Pour plus d'informations, visitez www.hyloris.com et suivez-nous sur LinkedIn.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Hyloris Pharmaceuticals :

Marieke Vermeersch
VP Relations Investisseurs et Communications d'Entreprise

Tél: +32 (0) 479 490 603

marieke.vermeersch@hyloris.com



Communiqué de presse Information réglementée 27 juillet 2021 – 07u00



Clause de non-responsabilité et déclarations prospectives

Hyloris signifie « haut rendement, risque plus faible », qui se rapporte à la voie réglementaire 505 (b) (2) pour l'approbation de produit sur laquelle l'Émetteur se concentre, mais ne concerne en aucun cas ou ne s'applique en aucun cas à un investissement dans les Actions. Certaines déclarations contenues dans ce communiqué de presse sont des « déclarations prospectives ». Ces déclarations prospectives peuvent être identifiées en utilisant une terminologie prospective, y compris les mots « croit », « estime », « prévoit », « s'attend », « a l'intention », « peut », « sera », « planifie », « continuer », « en cours », « potentiel », « prévoir », « projeter », « cibler », « rechercher » ou « devrait », et inclure les déclarations que la société fait concernant les résultats escomptés de sa stratégie. Ces déclarations se rapportent à des événements futurs ou à la performance financière future de la société et impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, dont beaucoup sont indépendants de la volonté de la société, qui peuvent entraîner les résultats réels, les niveaux d'activité, les performances ou les réalisations de la société. La société ou son secteur d'activité diffèrent sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus par tout énoncé prospectif. La Société n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement les déclarations prospectives, sauf si la loi l'exige.

